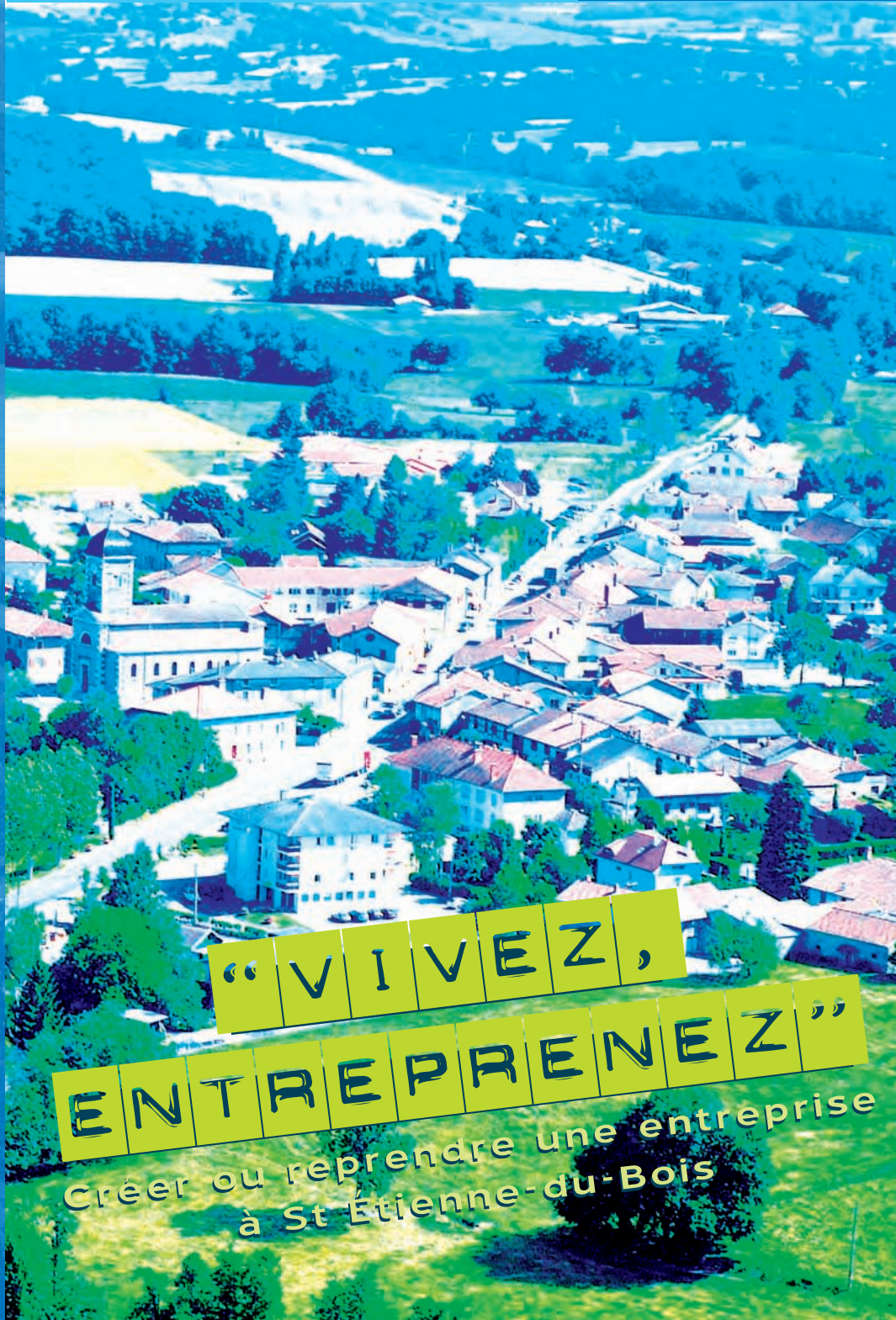


St Étienne-du-Bois

Les nouvelles de votre commune

Été 2006



**“VIVEZ,
ENTREPRENEZ”**

Créer ou reprendre une entreprise
à St Étienne-du-Bois



Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Économie

- Budget primitif 2006

4 Activité économique

- Dépendre de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Dépendre de la Chambre des Métiers
- Créer/reprendre une entreprise : pourquoi pas ?
- Nos atouts
- Bon à savoir...
- Le rôle de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont
- Ils se sont installés

13 Tourisme

- Le tourisme : une activité économique à part entière

14 Ça s'est passé...

- Relais de la flamme de la vie
- Course cycliste des sapeurs pompiers
- Football : 18^{ème} tournoi poussin du Conseil général de l'Ain

19 Ça va se passer...

- La salle des fêtes
- Les travaux se poursuivent

Journal municipal publié par :

La Mairie - 01370 St Étienne-du-Bois

Tél : 04 74 30 50 36 - Télécopie : 04 74 25 85 72

Tiré à : 1 200 exemplaires

Comité de rédaction : Les commissions économie et communication

Photos aériennes : Yvon Montmessin

Création/mise en pages : IDEOGRAPH' - 08 72 95 36 92

Impression : COMIMPRESS





LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin d'été, traditionnellement léger, a pour vocation de présenter le budget communal voté fin mars et de donner les informations importantes survenues après la parution de janvier. Il est apparu intéressant de profiter de cet espace pour faire de cette édition d'été un bulletin à thème. Outre la disponibilité plus grande de chacun en période estivale pour s'adonner à sa lecture attentive, cette disposition permettra d'aborder plus au fond des sujets importants pour notre commune.

En ces temps de croissance démographique soutenue, il nous a semblé judicieux d'aborder la question de l'activité économique sur St Etienne-du-Bois. Au moins deux bonnes raisons à cela :

- Faire mieux connaître le dynamisme économique de notre commune. L'augmentation du nombre de commerces et services, d'entreprises artisanales, du nombre d'emplois sur place accompagnent une croissance démographique soutenue.
- On sait que l'agrandissement d'une commune crée des besoins nouveaux en matière de services, de sécurité, de confort. La possibilité de trouver un emploi sur place fait partie de cette qualité de vie attendue par chacun.

D'autre part ces besoins nouveaux ont un coût et les entreprises locales apportent également une part importante des ressources nécessaires au développement. Or, si tout maire peut rêver de l'arrivée providentielle d'une grosse entreprise pourvoyeuse d'emploi et de taxe professionnelle, on sait que le vrai développement, le plus sûr, celui qui fait les entreprises les plus attachées à leur territoire, c'est le développement dit « endogène », c'est-à-dire celui qui émane des forces vives locales. D'où l'idée de ce bulletin.

Notre ambition : démontrer à chacun qu'à St Etienne-du-Bois il fait bon vivre mais aussi travailler, et que les conditions y sont favorables pour entreprendre. Des exemples récents cités dans ce bulletin et dans le précédent le prouvent et je souhaite qu'ils soient contagieux pour les jeunes (ou moins jeunes) tentés par l'aventure.

Mais cette croissance, nous ne la vivons et ne la préparons pas seuls. La Communauté de Communes assume largement la compétence développement économique. Et c'est en coopération étroite avec tout le bassin de vie de Bourg que notre avenir se prépare à travers le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), et que les grands projets de développement s'élaborent dans le cadre du C D R A (Contrat de Développement Rhône-Alpes). J'ai également souhaité que la Chambre de Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie, partenaires institutionnels irremplaçables, présentent leurs activités dans le cadre de ce bulletin. Un peu d'anticipation pour finir : le bulletin d'été 2007 aura pour thème l'activité agricole à St Etienne-du-Bois.

Après un été que j'espère avoir été réparateur, riche en découvertes et en plaisirs familiaux, je vous souhaite à toutes et à tous une rentrée dynamique et pleine de projets.

Denis PERRON

PS : pour vivre avec son temps, votre commune travaille actuellement sur la création d'un site web qui permettra de vous apporter des informations régulièrement mises à jour et favorisera les échanges. Sa mise en place devrait intervenir début 2007.

Merci à Jean GRATTARD et aux membres des Commissions communication et économie
qui ont eu toute la peine de la préparation de ce bulletin.

Budget primitif 2006

Sur le plan budgétaire l'année 2006 est non pas difficile mais délicate. La nécessité et la volonté de poursuivre les investissements se heurtent à un taux d'endettement qu'il serait imprudent d'aggraver.

Nous retrouverons des capacités à emprunter significatives en 2008 (budget primitif 2008). En attendant il faut jouer sur :

- Notre capacité d'auto-financement (maîtriser les dépenses de fonctionnement, augmenter les recettes).
- Sélectionner les investissements en fonction de critères d'urgence, de priorité et aussi en fonction des montants des aides que l'on peut obtenir, sachant qu'il est important de ne pas laisser passer d'opportunités de subventions.



En fonctionnement le Budget a été établi en renonçant dans l'immédiat à l'embauche d'un comptable à temps partiel, en comptant améliorer les économies d'énergies, en contrôlant régulièrement la consommation des différents comptes.

Les grands chiffres :

• Fonctionnement :

Dépenses 2005 : 956 685 €

Dépenses 2006 : 1 177 209 €

Recettes 2005 : 1 317 771.62 €

Prévision 2006 : 1 414 554 €

(augmentation en partie du fait des augmentations des bases de Taxe d'Habitation et Taxe Foncier bâti)

• Investissement :

Un Budget susceptible de modification parce que nous ne maîtrisons pas, en mars, tous les éléments de choix en terme d'urgence, de possibilités d'aides, d'avancement des dossiers...

Dépenses : 1 792 707 € dont 838 023 en report de 2005

228 000 € remboursement capital d'emprunts

Total : 2 020 707 €

Principaux investissements inscrits aux Budgets Primitifs 2006 (non compris renouvellements habituels de matériel informatique, mobilier, matériel voirie, pompiers, programmes éclairage public, chemins piétons).

• Etudes :

- projet urbain du Biolay,
- aménagement locaux techniques à la gare,

- aménagement espaces publics, site touristique de Montaplan,
- aménagement carrefour RN 83 RD3.

• Réhabilitation bâtiment restaurant scolaire (en cours), restructuration du restaurant (self-service).

• Acquisition maison Lemaire.

Recettes : 2 020 707 € dont subventions 624 437 €

FC TVA : 80 000 €

TLE : 30 000 €

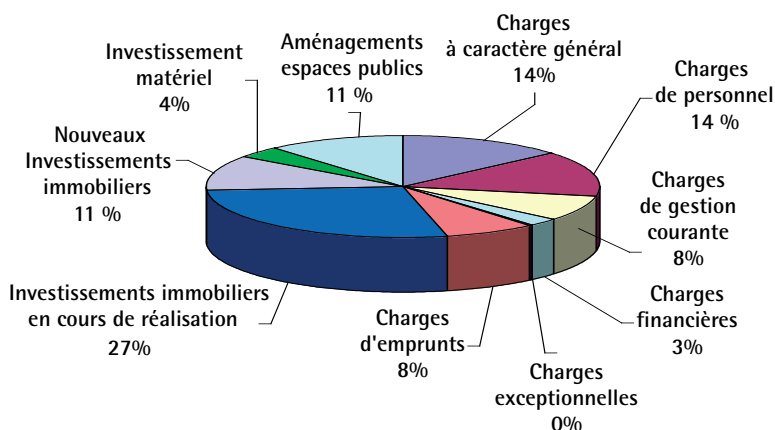
Apport fonctionnement commune (2005 + auto-financement 2006) : 448 932 €

Excédent d'investissement : 229 835 €

Résultat 2005 : 83 054 €

A compléter par un emprunt de : 524 449 €

STRUCTURE DES DEPENSES



• Ajouter un chapitre divers fourni :

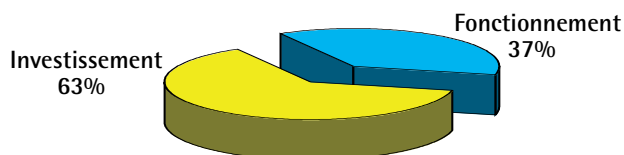
1- Budgets Annexes

- Assainissement : raccordement du hameau de la Combe : 155 000 €
- Atelier-relais : atelier de contrôle technique du pont : 216 000 €

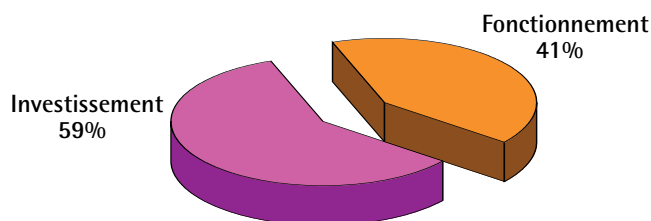
2 - Investissements de la CCTER sur St Etienne-du-Bois

- Le Multi-Accueil petite enfance de 30 places : 747 000 €
- ZA : 4 ha aménagés : 729 300 €
- + 2 ateliers-relais : 300 000 € le bâtiment

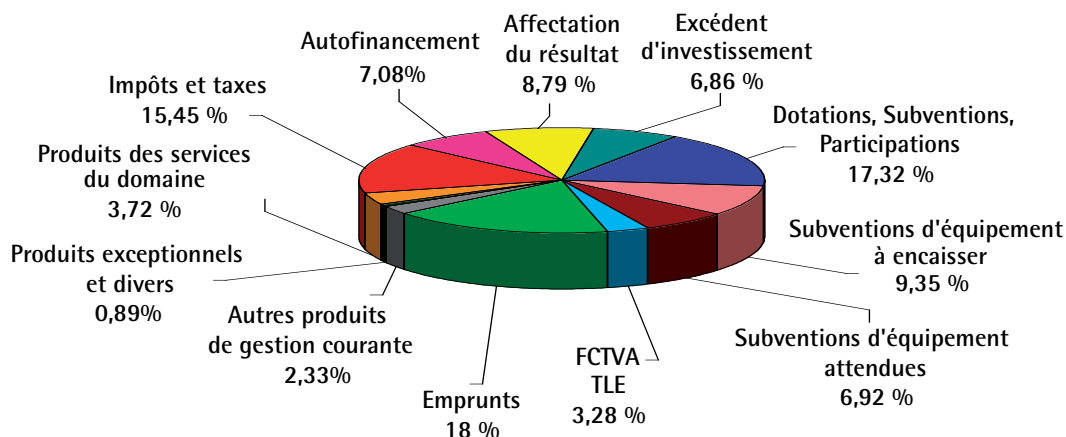
DEPENSES 2006



RECETTES 2006



STRUCTURE DES RECETTES



Dépendre

de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, agit de deux manières complémentaires :

- en travaillant avec les entreprises pour les informer et les conseiller, par exemple sur les nouvelles technologies, l'environnement, la réglementation,
- en travaillant avec les collectivités territoriales et les pouvoirs publics pour que les entreprises puissent se développer dans les meilleures conditions.



3ème département de France pour la part de l'industrie dans l'emploi salarié et non salarié, l'Ain situé au carrefour des grands axes de communication européens fait preuve d'une grande diversité économique.

Chaque année la chambre organise de nombreuses manifestations et assure plus de 650 rendez-vous en entreprise. « Notre organisme consulaire, est sur le terrain et joue pleinement sa mission de proximité en représentant et accompagnant les entreprises du commerce, de l'industrie et des services du département de l'Ain. Nous voulons renforcer la présence de la Chambre sur l'ensemble du département et être au plus près des entreprises » explique Jean-Marc BAILLY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

Les chefs d'entreprise élus de la Chambre ont mis en place un programme d'actions pour mieux satisfaire les besoins des entreprises.

Dans de nombreux domaines, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain propose des actions.

Valoriser l'apprentissage et la formation

La Chambre travaille à la valorisation des métiers et de l'apprentissage. Pour cela, elle s'est associée depuis son lancement en 2002 à l'opération Ain'formations métiers aux côtés du Conseil Général. Et elle a lancé le Prix des maîtres d'apprentissage en 2004. Elle a créé en 2003 avec le Conseil Général un fonds d'intervention en faveur de la formation et de l'enseignement. Une bourse d'apprentissage et stage est également en ligne sur www.ain.cci.fr

Développement commercial des PME-PMI

La Chambre les accompagne dans leurs débuts sur les salons professionnels. Elle les soutient dans leurs recherches de nouveaux débouchés en organisant des stands collectifs et des visites découvertes.

La création-transmission d'entreprises

La Chambre a construit un programme pour relever le défi de la transmission avec le lancement d'une base d'annonces « C'cible » pour rapprocher les acteurs de la transmission par la diffusion d'annonces de cessions et de reprises d'entreprises.

Pour ce qui concerne les créateurs, le dispositif Entreprendre en France a accueilli près de 600 porteurs de projets dans ces demi-journées d'information en 2005. Il a aussi formé 122 d'entre eux.

Le Commerce

Les résultats de l'Observatoire du Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ont montré l'ampleur de l'affaiblissement du commerce de centre-ville et villages. Cependant dans l'Ain, contrairement aux autres départements de Rhône-Alpes, une multitude de villes moyennes et bourgs-centres assurent près de la moitié du commerce. Pour conserver cette richesse, des actions se développent sur différents points du département pour permettre aux commerçants et aux collectivités locales de s'adapter et d'évoluer.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses actions de soutien aux Unions de commerçants et prestataires de service aux particuliers :

- La Chambre s'est engagée dans l'élaboration et la réalisation des projets de maintien et de modernisation du commerce de proximité et de centre-ville (opérations urbaines, ORC...), en partenariat avec les Unions Commerciales et les collectivités locales.
- Elle apporte un soutien technique aux Unions Commerciales dans leur organisation et leur stratégie. Elle organise régulièrement des rencontres entre les membres de bureaux d'Unions Commerciales afin de débattre des évolutions du commerce et d'échanger leurs projets et expériences. Elle organise également le Challenge Départemental des Unions Commerciales destiné à récompenser les actions collectives, les partenariats engagés avec les autres acteurs économiques et les collectivités locales, ainsi que le travail difficile des bénévoles engagés dans les Unions Commerciales.
- Elle organise régulièrement des programmes de professionnalisation et de développement individuel des commerçants.

L'innovation et les technologies

La première réponse de la Chambre en matière de développement technologique repose sur les rendez-vous en entreprise en vue d'un diagnostic personnalisé et d'un appui sur les aides à l'innovation et à la recherche. Les rendez-vous de l'innovation et les ateliers d'échanges réunissent de nombreux chefs d'entreprises. Des permanences de l'INPI sur la propriété industrielle et de Oséo-Anvar pour l'accompagnement et le financement de l'innovation sont organisées par la Chambre régulièrement.

L'environnement

La Chambre conseille individuellement les entreprises au travers de visite d'appui et leur propose également un pré-diagnostic environnemental permettant de réaliser un état des lieux complet et gratuit. Des cycles de conférences avec des témoignages concrets et l'intervention d'experts offrent une sensibilisation des entreprises. L'air, l'eau, les déchets, ... en fonction de l'actualité réglementaire, des réunions d'information ciblées sont proposées. Enfin, Ain'vironnement est un dispositif d'accompagnement à la mise en place d'un management environnemental selon la norme ISO 14001.

L'international

A travers les « journées pays », la Chambre donne aux entreprises la possibilité de mieux cerner les marchés et leurs opportunités. Les rendez-vous avec les experts des Chambres de commerce françaises à l'étrangers et ERAI (Entreprises Rhône-Alpes International), leur apportent une première orientation ou un avis personnalisé. Les ateliers techniques export apportent eux une première information sur les techniques du commerce international.

Le tourisme

Les entreprises du département ouvriront leurs portes à l'occasion des Journées Portes Ouvertes du 9 au 16 octobre. L'occasion de présenter les savoir-faire de l'Ain.

Dans le cadre de sa mission d'organisme consultatif relatif au développement économique la Chambre rend aux pouvoirs publics 400 avis par an sur des sujets qui concernent directement les entreprises : transports, urbanisme et aménagement, subventions...

Contact :

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
 1, rue Joseph Bernier
 B.P. 48
 01002 – BOURG EN BRESSE
 Tél : 04 74 32 13 00
 e.mail : info@ain.cci.fr
www.ain.cci.fr

Dépendre

de la Chambre des Métiers



Créer ou reprendre une entreprise artisanale

Avec ses 250 métiers, l'artisanat offre de nombreuses possibilités de réussir sa vie professionnelle.

Etre chef d'entreprise, c'est aimer l'autonomie et l'indépendance, mais ne pas les confondre avec l'individualisme. Aujourd'hui, la réussite est souvent liée au travail en réseau, à la coopération entre collègues.

Selon les secteurs, il est nécessaire d'établir de bons partenariats avec ses fournisseurs tout en conservant le sens de la négociation, de savoir s'appuyer sur des prescripteurs, sur des chefs d'entreprise qui exercent dans une activité complémentaire à la vôtre.

Si vous souhaitez créer une entreprise artisanale (secteurs du bâtiment, de la réparation, des services, de l'alimentation, du travail du bois, des métaux, du plastique, des métiers d'art), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain vous accompagne dans la préparation de votre projet.

Une matinée d'information, gratuite et libre d'accès, est organisée au siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, chaque lundi, de 9 h à 12 h.

Nombre d'entreprises artisanales	1976	1988	2006
St Étienne-du-Bois	34	44	40
Communauté de Communes de Treffort en Revermont	119	138	155
Département de l'Ain	7 180	8 000	9 301

Une palette de stages préalables à l'installation vous est également proposée : stage de 4 jours, 8 jours, 50 jours, stage spécifique repreneur d'entreprise, stage bâtiment en liaison avec la Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain.

On peut débiter comme apprenti en profitant de l'alternance école-entreprise, puis devenir salarié et, un jour, concrétiser ses rêves ou ses ambitions en créant ou en reprenant une entreprise.

Le chef d'entreprise, un preneur de risques calculés

Etre chef d'entreprise, c'est avoir du courage, des valeurs, des convictions et vouloir les faire partager, offrir des services et des produits à des clients, certes exigeants, mais qui savent souvent apprécier la proximité et la qualité du service d'une petite structure.

Etre chef d'entreprise, c'est entreprendre à la hauteur de ses moyens, c'est disposer d'une bonne formation et avoir soigneusement préparé son projet.

Etre chef d'entreprise c'est aussi savoir s'entourer de conseils de proximité : banquier, expert comptable, avocat, assureur, notaire qui vous guideront dans la préparation de votre projet. La famille joue également un rôle essentiel et son soutien est primordial lors de ce changement de rythme de vie.

A St-Etienne-du-Bois comme sur l'ensemble du bassin de vie de Bourg-en-Bresse, CENTRE AIN INITIATIVES, plate-forme d'initiative locale peut contribuer au financement des projets des créateurs ou repreneurs d'entreprises par l'attribution d'un prêt sans intérêt.

CONTACT :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain
3, rue Paul Pioda - BP 123
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 23 33 01 - Fax 04 74 23 24 18
contact@chambre-metiers-01.com
www.chambre-metiers-01.com

Préparer une création d'entreprise :
Pierrette Pupier : 04 74 23 88 78

Préparer une reprise d'entreprise :
Nathalie Geoffroy : 04 74 23 88 71

Créer ou reprendre une entreprise, pourquoi pas ?

Devenir son propre patron, 1 français sur 4 y pense mais ils sont beaucoup moins à passer à l'acte. On dit que c'est le parcours du combattant, que c'est la jungle pour savoir où s'adresser... Il serait faux de dire que c'est facile mais il ne faut pas exagérer, il n'y a rien d'insurmontable. La preuve, nous connaissons tous quelqu'un qui a fait ce choix et il sont très peu à le regretter et à revenir au salariat.

Alors, comment faire ?

La 1ère porte à pousser est celle des Chambres Consulaires qui organisent toutes les semaines des réunions d'informations gratuites :

- Commerces, Services, Industrie : Chambre de Commerce et d'Industrie
- Artisans : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Lors de ces réunions, on explique la démarche pour créer son entreprise, on donne les principales informations à connaître et les adresses des contacts pour préparer son projet.

Le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprise www.apce.com est la source d'informations principale sur tous les sujets qui concernent la création reprise d'entreprise, la réglementation, des tests, comment s'organiser...
A consulter en priorité !

La décision de se mettre à son compte est importante, aussi il ne faut pas se précipiter et prendre le temps de bien réfléchir à tout ce que cela implique à la fois sur le plan personnel et sur le plan professionnel.

“Devenir entrepreneur, c'est toujours se lancer dans un nouveau métier, gérer à la fois le commercial, l'administratif, le financier, la production, les hommes...”

Il faut se préparer à cela et y préparer aussi son entourage. Ce n'est donc pas dramatique si on ne crée pas une entreprise en 24h00...

Vient ensuite l'étape du financement et des fameuses « aides ». Les organismes et les dispositifs sont trop nombreux et changent trop souvent pour être cités ici. Par ailleurs il ne faut pas rêver, on crée très difficilement une entreprise sans avoir d'argent, les fameux fonds propres.



En 2004, la Communauté de Communes de Treffort en Revermont a adhéré à Centre Ain Initiatives dont le métier est de proposer des solutions de financement (prêts d'honneur, garanties, subventions) mais aussi de connaître et de renseigner les porteurs de projet sur toutes autres les solutions de financement. Pour se renseigner sur les « aides », le plus simple est donc de contacter directement Centre Ain Initiatives, au 04 74 23 51 88, qui proposera un rendez-vous et apportera la réponse la mieux adaptée à votre projet.

Trois projets ont été aidés par C.A.I. sur la commune de St Etienne-du-Bois

- M. Franck Couturier - restaurant « Le Saloon »
- M. David Nallet - plombier
- Mme Elisabeth Ceyzériat - « Proxi Services »

Jacques CEYZÉRIAT

Nos atouts

À proximité de centres urbains

Bourg-en-Bresse à 10 minutes

Lyon et Genève à 1 heure

Paris à 2 heures en TGV



Une zone d'activités communautaire

4 hectares récemment aménagés

12 hectares disponibles



Un habitat de qualité

Des perspectives de développement confortées par le SCOT

Le Biolay : un site et un projet

La Communauté de Communes de Treffort en Revermont

Un partenaire privilégié

Des équipements au service de tous
Office de Tourisme intercommunal

Crèche-Halte-Garderie

Salle de sports en projet



Une vraie vie de village

Associations culturelles, sportives, sociales
Bibliothèque municipale



Un cadre de vie privilégié

En Bresse,
Au pied du Revermont
Une nature préservée,
accessible,
des aménagements
pour les loisirs



Des services et des commerces de proximité

Ecoles maternelles et primaires
Centre de Loisirs – Jardin d'enfants
et crèche (en cours)
Restaurant scolaire
Commerces et artisanat dynamiques

Une situation et une desserte exceptionnelles

Un accès autoroutier à 5 km du centre village en direction
de Paris, Lyon-Marseille, Genève, Strasbourg
Le TGV à Bourg
L'aéroport Saint-Exupéry à 40 minutes

Bon à savoir...



L'ancienne maison laissera place au futur atelier relais

Quelques définitions

ARTISANS

Personnes physiques ou morales immatriculées au répertoire des métiers qui n'emploient pas plus de 19 salariés et qui exercent une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat.

PETITES ou MOYENNES ENTREPRISES
 Entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.

ENTREPRISES

Agent économique dont la fonction principale est la mise à la disposition des utilisateurs des biens ou des services marchands. L'entreprise de par sa définition essentiellement de nature économique se distingue de :

- L'établissement (usine, unité de commercialisation qui n'est pas une entité juridique).
- La société qui différencie les entreprises selon leur nature juridique.
- Du groupe (ensemble de sociétés).

COMMERCE

Il regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en l'état.

ATELIER-RELAIS

Local construit par une collectivité territoriale avec une aide financière du Conseil Général. Sa vocation est d'accueillir une entreprise le plus souvent nouvellement créée, ou souhaitant s'agrandir.

La mise à disposition se fait sous forme d'un bail commercial pour une durée d'au moins 5 ans.

Par la suite l'entreprise a la possibilité de racheter le bâtiment.

Principales aides pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise (liste non exhaustive)

Exonération de charges sociales
www.sdtefp-rhone-alpes.travail.gouv.f

Maintien des indemnités ASSEDIC
 Aide à la création ASSEDIC
www.assedic.fr

Prêt d'Honneur
 Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes
 Prêt à la Création d'Entreprise
www.cai01.com

Ideclie'Prim (subvention)
 Ideclie'Transmission (garantie)
 Ideclie'Potentiel (avance remboursable)
www.cr-rhone-alpes.fr

Nombre d'entreprises à St Étienne-du-Bois

	Nombre d'acteurs économiques	Nombre d'emplois
Secteur privé	96	239
Agriculture	8	32
Artisanat	30	67
Commerce	22	52
PME	11	45
Professions libérales	21	28
Services	4	15
Secteur associatif	13	74
Aide aux personnes	6	47
Culture	2	5
Education et petite enfance	3	19
Sport	1	2
Tourisme	1	1
Secteur public	2	26
TOTAL	111	339

(La liste des entreprises est disponible en mairie)



Le rôle de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont

Depuis 5 ans, avec la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), les communes ont transféré à la Communauté de communes de Treffort en Revermont (CCTER) la compétence économie.

Qu'est ce que cela veut dire ?

Tout d'abord les communes ont tenu à conserver leur capacité d'initiative pour leurs actions relatives au commerce de village ou aux ateliers relais de petite taille (moins de 150 000 € de travaux).

La CCTER porte les équipements plus conséquents, dont l'impact dépasse le territoire strictement communal.

Comment cela se traduit-il dans les faits ?

Aménagement de zones

En 2005 la CCTER a aménagé environ 4 hectares à la Bergaderie pour un montant de 350 000 € HT. Depuis, des demandes de terrain à construire sont enregistrées et nous avons, grâce à cette anticipation, les moyens d'y répondre dans les meilleurs délais, favorisant ainsi l'emploi de proximité. En 2006, une plate-forme a été aménagée à Lucinge pour accueillir un établissement secondaire de l'entreprise Germain (coût : 360 000 € HT) et un bassin d'écrêtage de 2 800 m³ nécessaire à la zone d'activité sera réalisé pour un coût d'environ 120 000 €.

Toutes ces opérations sont plus largement subventionnées par le Conseil général que des réalisations purement communales.

Construction d'ateliers relais

La CCTER a réalisé en 2005 un réseau de 3 ateliers relais de petite taille : 150 et 250 m² jumelés, sur les communes de St Etienne-du-Bois, Meillonas et Corveissiat. Ces ateliers sont prêts à accueillir rapidement des artisans ou de petites entreprises dans des conditions économiques très favorables.

La commune de St Etienne-du-Bois, de son côté, pu aménager des locaux en vue d'accueillir un centre de contrôle automobile.

Commerces

St Etienne-du-Bois, comme d'autres communes, a réalisé les opérations qu'elle souhaite en vue de promouvoir et développer ses commerces de village. Par contre pour une éventuelle implantation de moyenne ou grande surface sur l'une des 12 communes, l'avis de la CCTER serait indispensable.

TPU

L'intégralité de la Taxe Professionnelle est perçue par la CCTER. Le taux moyen (actuellement 13.74 %) s'applique progressivement à l'ensemble des 12 communes. La CCTER verse à chaque commune une attribution de compensation qui permet, pour chacune, le maintien de l'intégralité de ses ressources de l'an 2000.

L'augmentation des recettes TP est conservée à hauteur de 60 % par la CCTER. 20 % sont reversés à chacune des 12 communes selon des critères de population, effectifs scolaires et de potentiel fiscal et 20 % sont restitués aux communes en fonction des implantations de nouvelles entreprises.

Le conseil communautaire joue ainsi la solidarité territoriale. Il laisse à chacun une part d'autonomie nécessaire et mutualise à 80 % la dynamique du territoire.

A considérer les évolutions, implantation d'entreprises nouvelles, dynamisme des commerces de village, création de nombreux emplois, croissance de 46 % des recettes de taxe professionnelle, les choix mis en œuvre par la CCTER s'avèrent pertinents. La communauté toute entière, et en premier lieu tous ses habitants, bénéficient de ces résultats encourageants.

Pierre Perdrix

Ils se sont installés

à St Étienne-du-Bois

Un Parcours Aventure en Forêt

C'est l'Aventure Grandeur Nature pour les petits et les grands !... (à partir de 4 ans et jusqu'à 115 kilos)

Mis en place sur le site du CRAPA, dans le bois de la Verne, ce parcours aventures en Forêts vient d'être conçu par un Jurassien compétent et expérimenté, Monsieur Pascal BARRIER ; il en exploite déjà deux, Besançon et Lons le Saunier. Il a lui-même réalisé et monté ce circuit qui a reçu « bénédiction » par un organisme agréé.

Les émotions sont garanties avec 5 parcours ombragés, plus de 60 ateliers, 10 tyroliennes (800 mètres), sauts de Tarzan, et saut Adrénaline.

Vous pouvez ainsi évoluer d'arbre en arbre à votre rythme. Ce parcours ludique, récréatif et sportif est ouvert les week-ends, vacances scolaires, jours fériés et ponts, du 1er avril au 1er octobre et tous les jours en juillet-août de 10h30 à 19h.

Sur réservation toute l'année : Groupes jusqu'à 40 personnes.

Présence d'un moniteur : matériel de sécurité fourni sur place.

Contact :

06 83 52 08 07 ou 03 84 25 40 04

E.mail : pascal-barrier@hotmail.fr

Inauguré le samedi 24 juin 2006, ce parcours connaît un vif succès, puisqu'on enregistre déjà près de 2000 « accros » ce jour là, depuis l'ouverture début mai.



La Blanchisserie des 4 Vents

20, Place de la Halle

Lors de la construction des 14 appartements Place de la Halle, le conseil municipal et la SEMCODA ont souhaité créer des locaux commerciaux, l'un de 40 m² et l'autre de 80 m², modulable éventuellement.



C'est dans ce dernier, que mi-avril, Mme Jocelyne GAILLETON s'est installée : très expérimentée, elle tenait le Pressing des 4 Vents, rue Charles Robin à Bourgen-Bresse ; l'immeuble où elle était située devant être démolie, elle a ainsi transféré son commerce à St Etienne-du-Bois.

Elle vous propose : blanchisserie, repassage, retouche tous vêtements, service cordonnerie et dépôt pressing.

Ouvert du lundi au samedi :

de 8h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h

Contact : 04 74 23 18 54

Si le besoin s'en faisait sentir, notre commerçante n'hésiterait pas à élargir son offre.

Une installation récente : IDEOGRAPH' Cécile Robin. Studio de créations graphiques

Comment vous est venue l'idée de créer votre entreprise ?

Forte de 5 ans d'études supérieures suivies de 11 ans d'expérience professionnelle en tant que graphiste et désireuse de me rapprocher de ma famille, mon choix de carrière fût évident lors de la restructuration d'entreprise de mon dernier employeur à la rentrée 2005 : tenter l'expérience de m'installer en indépendant dans mon "pays" d'origine.

Pourquoi St Étienne-du-Bois ?

Bien qu'étant mon village natal, je ne me serais jamais implantée à St-Étienne-du-Bois s'il n'avait pas répondu à mon premier critère de recherche : l'accessibilité. En effet, s'installer dans un village lorsque l'on est amené à travailler avec des entreprises nationales, voir internationales, n'est pas forcément judicieux à moins qu'il ne soit desservi par des axes routiers importants pour la venue de clients, fournisseurs et transporteurs. St Étienne, traversé par la RN 83 et à 3 minutes de la sortie d'autoroute de Tanvol, répond donc aux exigences de mon activité. D'autre part, j'échange essentiellement par internet et téléphone, or notre village est irrigué par le haut débit ADSL qui m'est nécessaire ainsi qu'une excellente réception de téléphonie mobile.

Les démarches, c'est difficile ?

Bien que Doloise à l'époque et donc à plus de 100 kms lors des négociations de mon installation, j'ai facilement dépassé ce handicap pour accomplir les différentes démarches en moins de 2 mois :

- 1) étude de marché et choix géographique impliquant de trouver un local adapté,
- 2) réaliser une étude prévisionnelle et remplir les différentes demandes d'aide à l'installation telle que l'ACCRE,
- 3) réaliser le stage préalable et nécessaire à l'installation à la Chambre de Métiers,
- 4) immatriculer mon entreprise au répertoire des métiers de ce même organisme, sans compter les différentes démarches auprès des assurances, cabinets comptables, fournisseurs d'énergies, de téléphonie, etc.

Après 9 mois, quel premier bilan faites-vous de votre expérience ?

En aucun cas je ne regrette mon choix car j'ai l'immense privilège de poursuivre ma carrière dans la passion que sont pour moi les arts graphiques et dont j'ai fait mon métier. D'autre part, la stratégie de mon choix géographique a fonctionné puisque je travaille pour des entreprises telles que le groupe Keolis et ses nombreuses filiales (Monts Jura Autocars Besançon, Interhôte Alpes Lyon, Cariane Val de Saône entre autres), les Ter SNCF de Franche-Comté, la société CarPostal France (filiale d'une entreprise Suisse pour ses différents réseaux de transport urbain français). Aussi, je développe une clientèle locale, pour preuve la mise en pages de ce bulletin municipal, tout en retrouvant le soutien de mes proches et de mes amis d'enfance.

En bref...

Cette année est un bilan de compétences qui me prouve chaque jour davantage qu'il est nécessaire de s'épanouir professionnellement pour satisfaire pleinement sa vie personnelle !

Le tourisme, une activité économique

apportant du travail à de nombreux professionnels du territoire

C'est à ce titre que la Communauté de Communes de Treffort en Revermont subventionne l'Office de Tourisme Bresse-Revermont pour lequel elle finance un emploi salarié temps plein, et un emploi saisonnier à l'accueil.

La CCTER a de plus assuré l'investissement de la Ferme de Condal qui héberge l'Office de Tourisme sur le site de Montaplan.

L'Office de Tourisme participe au projet de développement touristique du territoire, assure l'accueil et la promotion des activités de loisirs et produits locaux.

A l'accueil de l'office ou sur son site web on obtient tous renseignements utiles sur les activités culturelles et de loisirs, les possibilités d'hébergement, de restauration.

Principales activités culturelles et de loisirs sur le territoire de la CCTER :

- Visite du Musée du Revermont à Cuisiat (musée départemental)
- Visite des Maisons de Pays en Bresse sur le site de Montaplan à St Etienne-du-Bois avec un espace nature nouvellement créé

- Site de parapente au Mont Myon
- Riche réseau de circuits de randonnée balisés sur le Revermont (cartes disponibles à l'Office)
- Baignade à l'étang de la Grange du Pin
- Parcours aventure dans les chênes du bois de la Verne à St Etienne-du-Bois
- Initiation à l'escalade au Mont Myon
- Visites ludiques des villages anciens de Treffort, Meillonas, du sentier mémoire de pierre à Courmangoux
- Pêche, gastronomie, ...

Pour tous renseignements

Office de Tourisme Bresse-Revermont
Montaplan

01370 ST ETIENNE-DU-BOIS

Tél : 04 74 30 59 67

Fax : 04 74 25 85 31

Email :

ot.bresserevermont@wanadoo.fr

Web :

<http://bresse.revermont.chez-alice.fr>

Football - 18^{ème} tournoi poussin

du Conseil général de l'Ain

Dimanche 11 juin.

7h30 du matin...

St Etienne-du-Bois s'éveille

; il règne déjà une belle effervescence

sur les terrains du Biolay.

Les bénévoles de l'ASS s'activent. Les membres

du district de l'Ain

et du Conseil Général

sont déjà sur les lieux.

Depuis octobre 2005, date à laquelle nous avons appris que le conseil général et le district du football nous avaient confié l'organisation de ce tournoi poussins unique en France, qui regroupe toutes les équipes des 43 cantons du département de l'Ain, nous savions à quoi nous attendre. Un travail de longue haleine, des dizaines de réunions avec les parties concernées, une mobilisation générale sans précédent, et aujourd'hui le jour J...

Une manifestation d'envergure : 43 équipes poussins, 450 joueurs, 170 personnes pour les encadrer, les arbitrer. 600 repas, une prévision d'environ 300 repas supplémentaires pour les spectateurs et pour toutes les stéphanoises et stéphanois présents soit plus de 1 000 personnes sur la journée, avec plus de 120 bénévoles de l'ASS dont de nombreux parents. Une véritable « ruche » entièrement dévouée aux poussins du département.

9h20 - Coup de sifflet. Les 16 premières équipes lancent la compétition. Les premiers matchs sont importants pour tous : jeunes joueurs, pour libérer leur énergie, organisateurs, pour libérer leur tension. Les buts s'empilent dans les filets sur les 8 terrains remarquablement entretenus par la municipalité stéphanoise. Des cris de joie aux pleurs, tous les sentiments passent dans l'esprit des joueurs qui, malgré leur jeune âge, ont déjà l'esprit de compétition dans l'âme.

11h30 - Pendant que les derniers matchs de la matinée se terminent, les premiers repas sous chapiteau sont servis. Quel vacarme ! 600 repas avalés en 1h45, et déjà, le tournoi reprend son cours...



Les finalistes

16h10 - nous connaissons maintenant les 8 qualifiés. Pendant que ces formations préparent les quarts de finale, les 35 autres équipes attendent avec impatience la remise des récompenses. Médailles, ballons, tee-shirts remis par les conseillers généraux à 350 joueurs en 30 minutes.

16h45 - Les phases finales commencent. Les 80 « Zidane » en herbe dribblent, feignent, frappent à la cage, et se congratulent comme à la coupe du monde... LEUR coupe du monde... Il faut voir leur joie à chaque but marqué. Leur peine aussi quand un cruel but encaissé entraîne l'élimination directe...

...Puis vient la finale, remportée cette année par le canton de Bourg Nord sur celui de Miribel sur le score de 2 à 0.



“Un bonheur n’arrivant jamais seul, les féminines de St Etienne-du-bois arriveront en fin d’après midi en vainqueur de la finale de la coupe du Rhône , signant par la même un magnifique doublé après leur titre de championnes du Rhône.”

Denis Perron, Conseiller général et Maire de la commune insistera sur la grande réussite de cette manifestation qui, le temps d’un dimanche, aura fait de St Etienne-du-bois le chef lieu départemental du football. Après les discours de Monsieur Charles de la Verpillière, Président du Conseil général de l’Ain, de Pierre Perdrix, Président de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, de Paul Michallet, président du District de l’Ain et de Jean-Luc Maréchal, Président de l’Association Sportive Stéphanoise, le mot de la fin reviendra à Jean-Francois Pelletier, Vice-Président du Conseil général. En remettant la coupe à l’équipe victorieuse, il soulignera la qualité des prestations de ces futurs champions et le travail pharaonique des nombreux bénévoles de l’ASS, tout en insistant sur le rôle important des éducateurs qui oeuvrent toute l’année dans les clubs en faveur de cette jeunesse si importante à nos yeux.



19h00 - Les personnalités se regroupent autour du pot de l’amitié, offert par la municipalité.

Le tournoi n’est pas prêt de quitter notre esprit et malgré tout le stress engendré par l’organisation, tout le monde s’accordait à dire que dans quelques années, nous serons de nouveau candidat pour ce type de manifestation tant l’expérience acquise fut enrichissante.

Quelques chiffres :

- 3 : troisième victoire pour Bourg Nord Centre qui remporte définitivement le challenge
- 18 : 18ème édition de ce tournoi départemental unique en France
- 30 : 30° la température de l’après midi...chaud chaud !
- 43 : comme le nombre d’équipes présentes
- 102 : le nombre de matchs disputés dans la journée
- 120 : 120 bénévoles stéphanois mobilisés
- 517 : le nombre de buts marqués par les équipes
- 850 : total des repas servis
- 1 000 : plus de mille personnes dans l’enceinte sportive ce dimanche

Les Résultats :

Quart de finales

Miribel – Thoissey	2-0
Oyonnax – Trévoux	1-0
Belley – Bagé	1-0
Bourg Nord – Chatillon	3-1

Demi-finales

Miribel – Oyonnax	5-2
Bourg Nord – Belley	4-1

Finale

Bourg Nord – Miribel	2-0
----------------------	-----

Le championnat de l'Ain cycliste sur route des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de St-Etienne-du-Bois a organisé le samedi 29 avril 2006, le championnat de l'Ain cycliste sur route des sapeurs-pompiers.

Cette épreuve réunit les sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et le personnel de la direction. Malgré une participation faible des concurrents et une bise plutôt rafraîchissante, un bon esprit sportif des coureurs était au rendez-vous.

Différentes épreuves sportives existent au niveau de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers (Cyclisme - Athlétisme - Cross - Sports collectifs...). Tous ces sports ont des championnats qualificatifs pour un national puis un mondial. Pour clôturer cette journée, une remise de prix eu lieu (coupes, gerbes de fleurs, un lot à chaque participant), suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

L'amicale des sapeurs pompiers tient à remercier tous les bénévoles, l'amicale des donneurs de sang, les annonceurs, le Vélo Club de Bourg-en-Bresse et la municipalité pour leur aide.



Si vous désirez des renseignements ou rejoindre les sapeurs pompiers de la commune, contactez Gérard SUBTIL au 04 74 30 55 01 ou Arnaud PONCET au 04 74 30 50 76.

Relais de la flamme de la vie

A l'occasion de chaque congrès national, et cette année encore, la Fédération Française des donneurs de sang bénévoles a organisé avec le soutien précieux des associations, des unions départementales, des comités régionaux, cette manifestation qui a un impact important localement sur la promotion du don.

Cette année elle est partie du dernier congrès, (Perpignan-2004) pour rejoindre Lyon la ville du prochain congrès (les 25, 26, et 27 mai 2006)). La flamme est arrivée par la douane de Ferney Voltaire le samedi 20 mai après une ascension en Suisse puis a traversé le département de l'Ain.

• Le dimanche 21 mai :
Ferney Voltaire > Pont de Vaux

• Le lundi 22 mai 06 :
Pont de Vaux > Anse (69)
• L'amicale de St Etienne-du-Bois / Treffort Cuisiat a été concernée par cette manifestation puisque le flambeau, symbole de cohésion dans la solidarité, à traversé nos deux communes ainsi que Corveissiat, Simandre sur Suran et Chavannes sur Suran.

Une pause déjeuner était organisée à St Etienne-du-Bois. Après l'accueil officiel du Maire et Conseiller général, Denis PERRON, un lâché de ballons a été effectué par les enfants. Les amicales voisines de Coligny, Viriat, Marboz et Meillonas nous ont apporté une aide précieuse pour cette manifestation.

Une fois de plus, l'Amicale locale s'est distinguée par le sérieux de son organisation, et la facilité qu'elle a de rassembler une population très homogène. Nous remercions vivement les enfants et leurs enseignants, les cyclistes, les motards et les personnes qui ont apporté d'une façon ou d'une autre leur soutien dans notre action.

“Donner son sang pour sauver des vies”



Une fois de plus, l'Amicale locale s'est distinguée par le sérieux de son organisation, et sa facilité à rassembler une population très homogène.

Les travaux se poursuivent

Carrefour RN 83 - RD 3

Le carrefour de la route de Treffort, point central de notre village, est devenu au fil des années et avec l'augmentation du trafic vers Treffort, un véritable point noir.

En 2007, dans la continuité des travaux d'aménagement du village, une large ouverture sera créée en prolongement de la place de la halle.

Il s'agira avant tout d'un espace piétons en face de la future bibliothèque.

Le carrefour sera redessiné afin de permettre une circulation fluide, limitant la formation de bouchons.

Enfin, huit logements locatifs seront créés à cette occasion.

Cet aménagement contribuera à un meilleur agrément et plus de sécurité pour tous ceux et celles qui circulent à pied au centre village.



